Affaire Urbain Grandier : sur la scène avant l'écran

SPECTACLE

L'histoire d'Urbain Grandier mise en scène par la compagnie Kronope, a connu un vif succès.

Une histoire revisitée

Le 7 janvier, une représentation du spectacle théâtrale des possédées de Loudun a eu lieu à l'espace culturel René Monory de Loudun. Il s'agissait de retracer « l'histoire d'urbain Grandier », de 1617 à 1634, date où il fut brulé vif sur la place Sainte Croix de Loudun.

Cette pièce écrite par Joëlle Richetta et mise en scène par Guy Simon a été appréciée par les petits et grands. En effet, Joëlle Richetta et Guy Simon ont voulu donner à cette pièce un sens original et ludique tout en gardant l'écriture philosophique de Grandier. « *L'idée était de faire ressortir la grandeur de cet homme, sa personnalité plus que de montrer des scènes de possession ou d'exorcisme. C'est un autre regard sur le passé, qui utilise le burlesque, la légèreté.* »

Un spectacle dans le cadre du festival « Les diables... rient »

Ce spectacle est une des facettes du festival des diables...rient qui a eu lieu en été 2010. Diverses animations avaient alors été proposées, récital, conférences, spectacles de rue, repas à l'Echevinage... Le spectacle théâtral a été un point majeur à ce festival, plusieurs représentations ont eu lieu à Loudun, toutes gratuites, elles étaient ouvertes à tous.

Des tournées dans toute la France

Cette compagnie de théâtre a déjà présenté ce spectacle pendant le festival d'Avignon avec beaucoup de succès, puisqu'il a été retenu parmi les dix premiers de l'édition Avignon 2010. La compagnie Kronope part maintenant pour jouer cette pièce à travers toute la région Poitou-Charentes et la France entière.

Urbain Grandier, une histoire qui continue

L'histoire d'Urbain Grandier continue de passionner puisqu'un film de Franck Allera (réalisateur) est à l'étude. L'équipe du film est d'ailleur venu en la Collégiale Sainte-Croix le 19 février 2011 pour présenter son projet. Pour Franck Allera, qui a déjà réalisé plusieurs court-métrage, ce serait l'occasion de présenter un mystère de l'histoire de France lié à la religion. Affaire à suivre donc...

Amélie Babin et Célestin Bellamy